

LES AVANCÉES DE LA RÉGION GRENOBLOISE EN MATIÈRE D' ACTIONS INTER TERRITORIALES

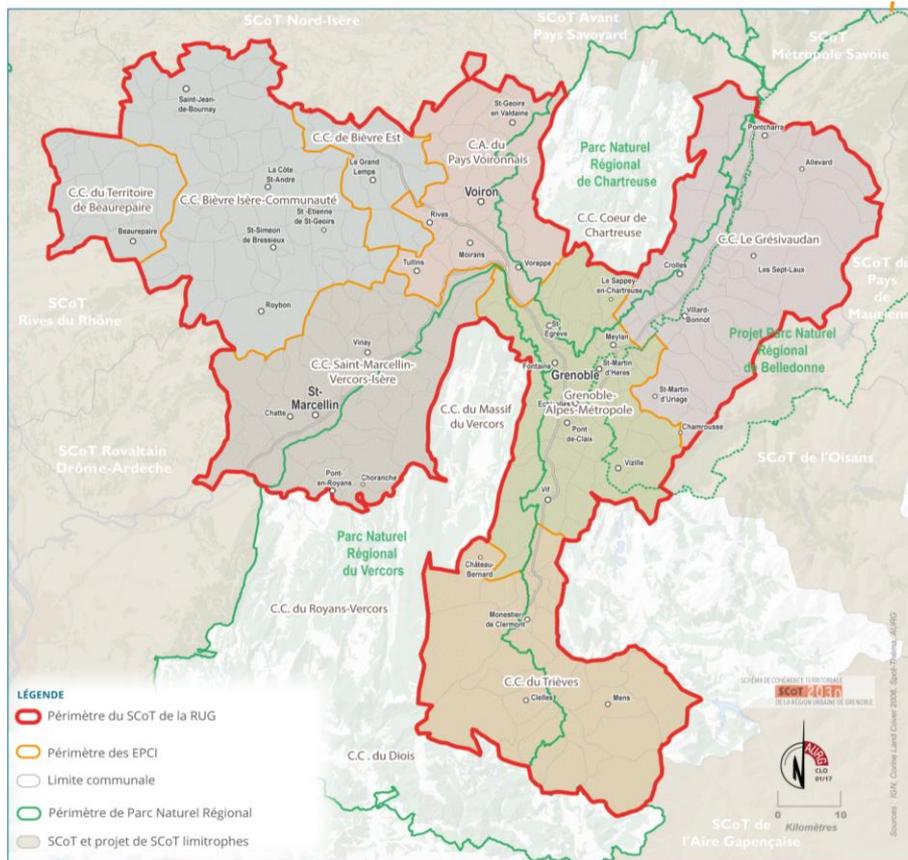
10 février
2017

SÉMINAIRE SCOT RUG – MURIELLE PEZET-KUHN

WTC
Grenoble



LE PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE DU SCOT



Périmètre 2017 du SCOT



POST APPROBATION SCOT : RÉFLEXION SUR LES MODALITÉS DE TRAVAIL ENSEMBLE DÈS MARS 2013, TRADUIT DANS UN DOCUMENT PROPOSÉ DÈS JUIN

« *Se placer dans une logique de projet pour mettre en œuvre le SCoT* »

➔ **Un projet de protocole d'engagement** sur la mise en œuvre et le suivi du SCoT impliquant EP SCoT et EPCI membres

Travaillé en séminaires élus : un chapitre d'enjeux partagés et un chapitre d'engagement généraux

➔ *Un protocole pas proposé à la délibération fin 2013, dans un contexte d'élections locales*

Enjeu partagé n°1 : « *Faire entrer le SCoT dans les territoires* »

- **Le rôle des EPCI** : « une prise de relais de la mise en œuvre du SCoT »
 - traduire le SCoT au sein de leurs documents communautaires cadres (SDS, PLUI, PLH, PDU) et de leurs démarches intercommunales de développement local de cohérence territoriale ;
 - dans leur contribution à la pédagogie sur le SCoT ;
 - dans leur déclinaison concrète et spatiale des objectifs du SCoT.
- **La réponse aux besoins communs repérés** par les territoires pour fabriquer des outils stratégiques et opérationnels :
 - « Grands enjeux de compatibilité avec le SCoT » ➔ *document sorti en décembre 2013*
 - Conception d'outils pédagogiques sur le SCoT ➔ *plusieurs documents édités depuis 2014*
 - « mise en commun des expériences » ➔ *mise en place de 6 commissions dédiées notamment à cet effet*
 - Rôle de PPA de l'EP SCoT vis-à-vis des projets devant être compatibles avec le SCoT et d'un « regroupement des forces » en matière d'avis de PPA.

- **Un travail collectif sur la mise en œuvre du SCoT à travers la mobilisation**
 - ✓ des techniciens des collectivités membres de l'EP SCoT,
 - ✓ de ses partenaires (Etat, Région, Département, Syndicats mixtes des Pays),
 - ✓ du réseau d'ingénierie publique des territoires (AURG, CAUE et autant que de besoin : EPFLd, Pact Isère, ADIL, AEPI, Groupe38, Ageden, ALEc...).
- **La mobilisation du réseau des associations et conseils de développement** en particulier sur les questions touchant aux modes de vie, aux usages du territoire.
- **L'identification de lieux de débat à l'échelle de la région grenobloise et d'une feuille de route commune de l'EP SCoT et de ses membres sur les grandes thématiques :**
 - ✓ habitat,
 - ✓ économie,
 - ✓ commerce,
 - ✓ déplacements,
 - ✓ ressources naturelles, agricoles et forestières, de qualité de vie.



Ambition traduite à travers les commissions actuelles du SCoT

ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX COMMUNS

sur l'articulation entre l'EP SCoT et ses membres pour la mise en œuvre du SCoT

1. S'appropriier le SCoT
2. Evaluer l'efficacité du SCoT
3. Evaluer la compatibilité avec le SCoT des POS/ PLU – PLH – PDU
4. « Se donner les moyens de faire » sur l'habitat, l'économie, le commerce, les déplacements, les ressources naturelles, agricoles et forestières, la qualité de vie

Sur chacun de ces champs, le récapitulatif des responsabilités de chacun (selon ses compétences...) **pour garantir la cohérence des politiques publiques et l'articulation entre les logiques de planification et de projet :**

- EP SCoT : rôle d'organisation des débats, de PPA, de de coordination générale des travaux de mise en œuvre et d'évaluation.
- EPCI : rôle de déclinaison du SCoT à travers leurs compétences et leurs projets, mais aussi un rôle de relais auprès de leurs communes.
- Besoins de mobilisation de l'Agence d'urbanisme et les autres outils d'ingénierie publique.



**DES NOMBREUSES INITIATIVES D' ACTIONS
INTERTERRITORIALES... MAIS SOUVENT SECTORIELLES,
DISPERSÉES**



HISTORIQUE D' ACTIONS ET DE COOPÉRATIONS INTER TERRITORIALES – EXEMPLE À PARTIR DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

- **Des initiatives de coopération à large échelle autour du Sillon Alpin**
 - lancées dès les années 1990 entre les 6 agglomérations allant de Valence à Annecy
 - réponse commune à l'appel de la DATAR visant au « rayonnement européen des métropoles françaises » : un contexte idéal pour l'institutionnalisation avec des travaux autour de chantiers concrets : déplacements, développement économique, développement universitaire... >> n'a pas abouti
- **Un historique de planification à large échelle** du **SDAU** de 1973, au **SD** de 2000 sur 174 communes au **SCoT de la RUG** de 2012 sur 273 communes (et 14 EPCI)
- **Un recentrage de Grenoble au plus près du bassin de vie de ses habitants en lançant un travail avec le Voironnais et le Grésivaudan**

S'est notamment traduit dans le syndicat mixte VEGA (créé en 2013 entre la métro et la CAPV mais dissout depuis) qui avait pour optique de :

 - ✓ gérer le développement économique promotion, la reconversion ou l'extension des zones d'activité existantes,
 - ✓ gérer la plateforme bois implantée à Charavines,
 - ✓ développer le PAEN (périmètre d'aménagement des espaces naturels) sur la plaine de l'Isère.

UNE ACCÉLÉRATION DE COOPÉRATIONS INTER TERRITORIALES MAIS SUR DES CHAMPS SOUVENT SECTORIELS – QUELQUES EXEMPLES

Sous des modalités variées : syndicat mixte, convention, projet européen, association, charte, plan d'actions, réflexion

■ Environnement

- **Gestion des déchets** : Charte de Coopération du Sillon Alpin pour le développement Durable des Déchets = réseau d'échanges, stratégie commune et mutualisation d'équipements publics et compétences. Initialement signée par 7 collectivités locales du Sillon Alpin et leurs groupements >> 15 EPCI
- **Prime Air bois** : de renouvellement des appareils de chauffage non performants et club commun des professionnels du chauffage au bois : GAM, Grésivaudan, CAPV.
- **Climat** : signature par GAM et le Parc naturel régional du Vercors de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

■ Economie :

- Participation commune au pôle de compétitivité Minalogic
- Filière agro-alimentaire : métropole grenobloise et 6 territoires (CAPV, CC Le Grésivaudan, CC du massif du Vercors, PNR de Chartreuse, Sud Isère et Département de l'Isère) ont mutualisé d'équipements : abattoirs, MIN, légumerie

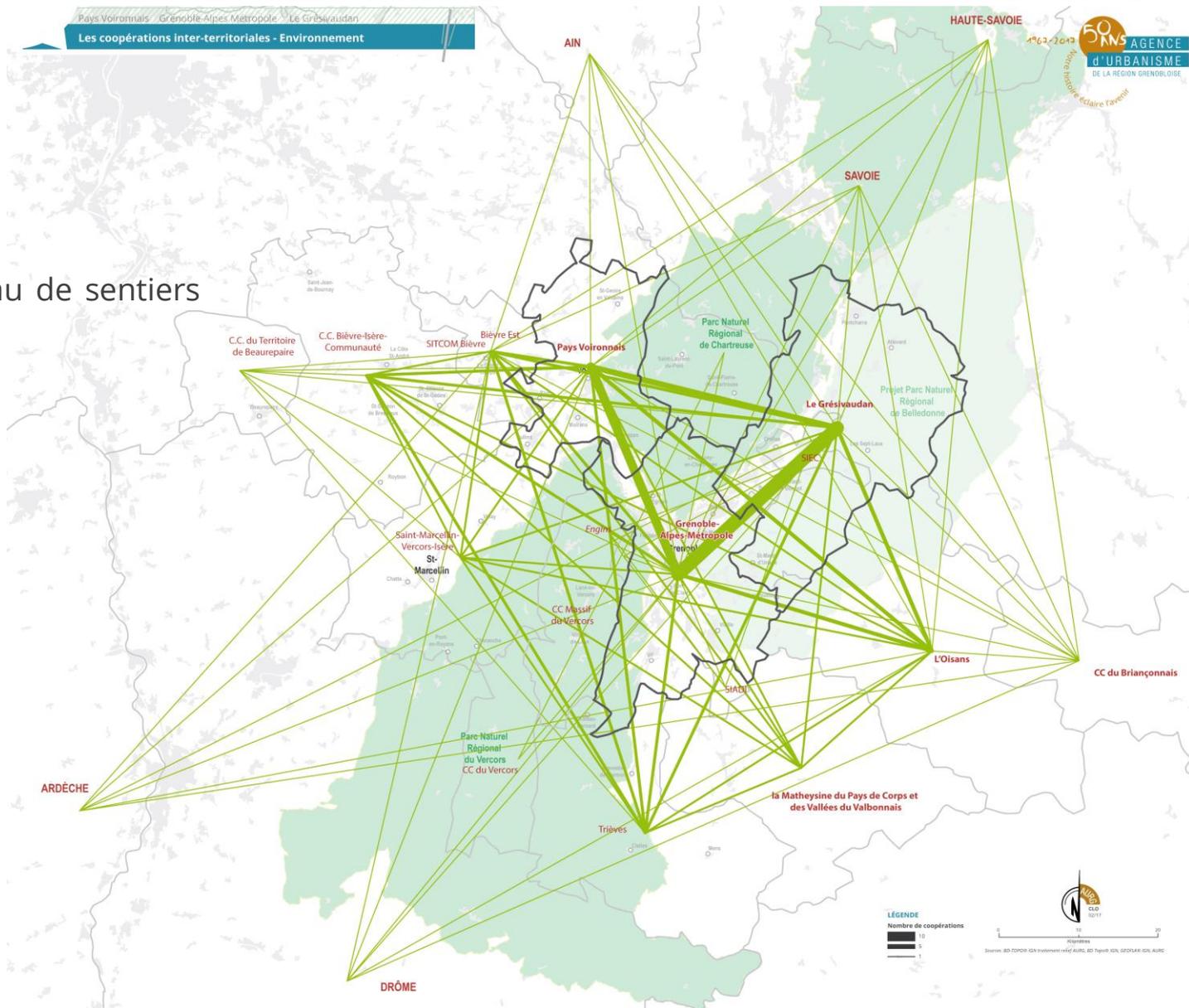
- **Déplacements** : travail des autorités organisatrices des mobilités : support de billettique commun, pôles d'échanges... Projet de charte du covoiturage à l'échelle de la grande région grenobloise, impulsé par l'EP SCoT.

- **Aménagement du territoire** : EPFLD, gestion partagée d'aires de gens du voyage

VISUALISATION DES COOPÉRATIONS À L'ŒUVRE - ENVIRONNEMENT

Pays Voironnais - Grenoble-Alpes Métropole - Le Grésivaudan
Les coopérations inter-territoriales - Environnement

- Assainissement
- Eau potable
- Cohérence du réseau de sentiers PDIPR
- Gestion des déchets
- Gestion forestière
- ...



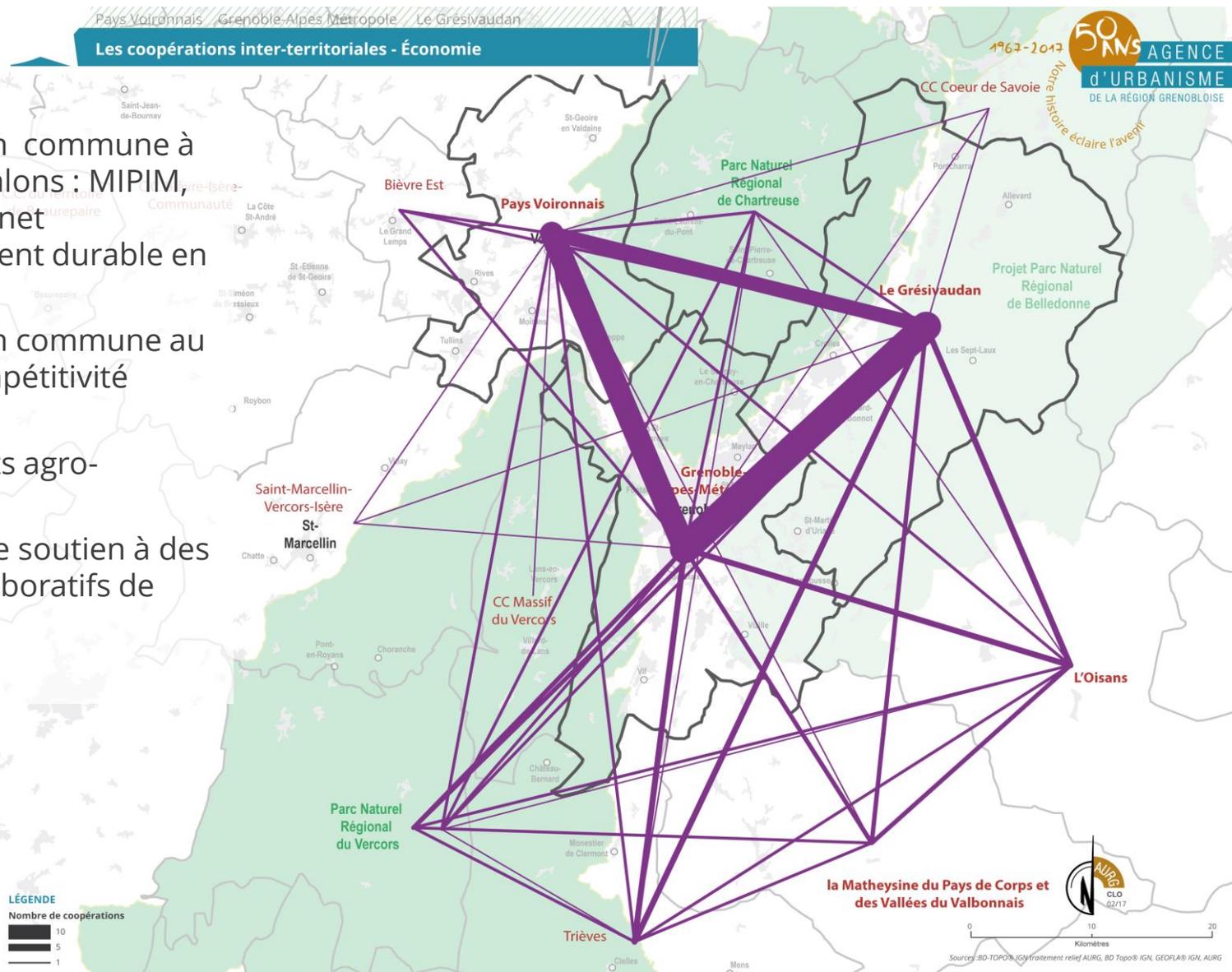
VISUALISATION DES COOPÉRATIONS À L'ŒUVRE - ÉCONOMIE

Pays Voironnais / Grenoble Alpes Métropole / Le Grésivaudan

Les coopérations inter-territoriales - Économie

1967-2017
50 ANS
AGENCE
d'URBANISME
DE LA RÉGION GRENOBLOISE
Notre histoire éclaire l'avenir

- Participation commune à différents salons : MIPIM, Moutain Planet (aménagement durable en montagne)
- Participation commune au pôle de compétitivité Minalogic
- Équipements agro-alimentaire
- Projet FUI de soutien à des projets collaboratifs de R&D
- ...



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Maîtrise d'œuvre



21, rue Lesdiguières - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 • Fax : 04 76 28 86 12
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.org

Maîtrise d'ouvrage

